

Pays: **Burkina Faso**



PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT NATIONAL SUR LE RIZ (PAINR)

Priorités stratégiques, alignées avec la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II), et attractives pour l'investissement

Janvier 2026

Table des Matières

Contents

Table des Matieres	2
Liste des abréviations.....	4
Résumé exécutif.....	5
1.0 Introduction	10
1.1 Importance stratégique du riz au Burkina Faso	10
1.2 Énoncé du problème	10
1.3 Politiques nationales en matière de riz	10
1.4 Analyse des acteurs de la chaîne de valeur	11
1.5 Justification de la mise à l'échelle des investissements dans la chaîne de valeur du riz.....	11
1.6 Plan d'action.....	11
1.6.1 Améliorer la production et la productivité.....	11
1.6.2 Renforcer la transformation, le stockage et la gestion post-récolte	11
1.6.3 Améliorer l'accès au marché, la commercialisation et la compétitivité	12
2.0 Vision, finalité et objectifs	12
2.1 Vision.....	12
2.2 Finalité et objectifs	12
2.2.1 Objectif général.....	12
2.2.2 Objectifs spécifiques	13
3.0 Plan d'action	13
Action 1 : Infrastructures, aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués	13
1.1 Aménagement et réhabilitation de 200 000 hectares	13
1.2 Installation de systèmes solaires et gestion des ouvrages d'irrigation	13
Action 2 : Mécanisation et services agricoles.....	14
2.1 Création et équipement de 500 CUMA et UMA	14
2.2 Construction et opérationnalisation de 50 centres mécanisés	14
Action 3 : Accès aux intrants de qualité.....	14
3.1 Renforcement de la production semencière nationale.....	14
3.2 Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants agricoles.....	15
3.3 Assurance qualité et certification des intrants.....	15
Action 4 : Financement agricole et assurance.....	15
4.1 Renforcement du crédit agricole	15
4.2 Renforcement de l'assurance agricole	15
4.3 Numérisation des services financiers agricoles	16

Action 5 : Transformation, qualité et marché.....	16
5.1 Modernisation des unités de transformation.....	16
5.2 Amélioration de la qualité, de la certification et du conditionnement	16
5.3 Renforcement des chaînes de valeur et de l'accès au marché.....	16
Action 6 : Gouvernance, recherche et renforcement institutionnel.....	17
6.1 Coordination et pilotage du programme.....	17
6.2 Renforcement des capacités	17
6.3 Recherche et innovation.....	17
4.0 Stratégie de financement.....	20
4.1 Estimations des coûts du Plan d'investissement.....	20
4.2 Sources de financement : budget public, secteur privé et partenaires techniques et financiers (PTF)	20
4.3 Écarts de financement et scénarios de couverture.....	21
4.3.1 Détermination de l'écart de financement.....	22
4.3.2 Scénarios de financement.....	23
5.0 Modalités de mise en œuvre.....	23
5.1 Opérationnalisation des priorités d'investissement.....	23
5.2 Mécanisme de coordination.....	24
5.3 Coordination avec le secteur privé et les partenaires au développement.....	24
5.4 Calendrier et phasage de mise en œuvre.....	25
5.5 Besoins de renforcement des capacités et appui.....	25
5.6 Stratégie de mobilisation des ressources	26
5.7 Plan de communication.....	26
6.0 Conclusion.....	27
7.0 Annexes.....	28
Annexe 1 : Tableaux budgétaires détaillés du Plan d'action	28
Annexe 2 : Suivi et évaluation – Indicateurs clés de performance (KPI)	33
Annexe 3 : Risques et atténuation	35
Annexe 4 : Résultats des travaux de validation de l'atelier du PAINR.....	36
1. Contexte et objectifs de l'atelier.....	36
2. Synthèse des discussions plénières	36
3. Principales révisions adoptées	37
4. Principaux résultats de l'atelier.....	38
5. Prochaines étapes convenues.....	39
Annexe 5 : Galerie et liste des parties prenantes	39

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
AGRA	Alliance pour une Révolution Verte en Afrique
GIZ	Coopération Internationale Allemande
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAREAH	Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques
MAFAP	Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
PAINR	Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
FSRP	Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires
RRR	Résilience Régionale du Riz
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale

Résumé exécutif

Le Plan d'Action d'Investissement National du Riz (PAINR) du Burkina Faso est un instrument stratégique visant à accélérer la transformation durable du secteur rizicole national. Il fournit une feuille de route cohérente, articulée autour de six actions d'investissement prioritaires, visant à soutenir la production, la transformation, la compétitivité et la gouvernance du secteur. Ce plan s'aligne sur la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) et la Feuille de route régionale du riz, tout en répondant aux défis actuels, notamment la dépendance persistante aux importations, l'insuffisance des infrastructures productives, le faible taux de mécanisation, l'accès limité au financement et la faible performance de la chaîne de valeur.

L'objectif global du PAINR est de :

1. Atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2030 ;
2. Réduire significativement les importations et renforcer la sécurité alimentaire nationale ;
3. Accroître la productivité et la résilience des systèmes de production ;
4. Dynamiser la transformation, la qualité et la commercialisation du riz burkinabè ; et
5. Créer des emplois décents, accroître les revenus des producteurs et stimuler l'économie rurale.

Il propose un cadre d'action intégré, techniquement réaliste et financièrement structuré pour orienter les investissements publics, privés et des partenaires au développement.

Avec un coût global estimé à 1 042,49 milliards de francs CFA (environ 1,89 milliards USD), le plan reflète une ambition à la hauteur des enjeux stratégiques du riz, aliment de base pour la sécurité alimentaire nationale et levier majeur pour la réduction des importations. La forte allocation budgétaire dédiée aux infrastructures hydro-agricoles, à la mécanisation, à la transformation et au financement agricole confirme la volonté de corriger les goulots d'étranglement structurels qui limitent la performance de la chaîne de valeur.

Tableau I : Synthèse des Actions Prioritaires pour la Transformation du Secteur Rizicole du Burkina Faso (PAINR 2026–2030)

Action PAINR	Activités	Coût estimé	Part indicative	Sources de financement	Institution chef de file	Période	Résultats attendus
<p>I. Infrastructures, aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués</p> <p>Réhabilitation et extension des aménagements existants (Bagré, Sourou, vallée du Kou, petits barrages), promotion de l'irrigation à petite échelle (pompes solaires, gestion de l'eau) et renforcement de la gestion participative de l'eau.</p>	<p>1.1 Aménagement et réhabilitation de 200 000 hectares</p> <p>1.2 Installation de systèmes solaires et gestion des ouvrages d'irrigation</p>	<p>778,25 milliards de FCFA</p>	<p>74,65 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Budget national (SNDR II, programmes d'irrigation) • PTF: Banque mondiale, BAD, BOAD, AFD, JICA, FIDA • Fonds climatiques (GCF, Fonds d'adaptation) 	<p>MAERAH/DGADI, DGESS ONARIZ-BF Associations d'usagers de l'eau</p>	<p>2026–2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation durable des superficies irriguées • Intensification culturale (double saison) • Réduction de la vulnérabilité climatique • Sécurisation de l'approvisionnement en paddy
<p>II. Mécanisation et services agricoles</p> <p>Renforcement du système semencier (variétés améliorées et certifiées), accès à des engrais</p>	<p>2.1 Création et équipement de 500 CUMA et UMA</p> <p>2.2 Construction et opérationnalisation de 50 centres mécanisés</p>	<p>118,25 milliards de FCFA</p>	<p>11,34 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Budget national • PTF : FIDA, GIZ, AFD, Banque mondiale • Opérateurs privés (leasing, PPP) 	<p>MAREAH/SONATER, UNPRB, IRSAT, MESFP, ONARIZ-BF, Direction de la Mécanisation Agricole ONARIZ-BF Prestataires privés</p>	<p>2026–2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des rendements (20–30 %) • Amélioration de la qualité du paddy • Réduction des écarts de productivité entre zones

adaptés, diffusion des bonnes pratiques agricoles et intégration d'innovations climato-intelligentes.							<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure résilience des exploitations
III. Accès aux intrants de qualité Modernisation des rizeries industrielles et semi-industrielles, appui aux unités d'étuvage, amélioration des normes de qualité, du conditionnement et du stockage du riz du Burkina.	3.1 Renforcement de la production semencière nationale 3.2 Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants agricoles 3.3 Assurance qualité et certification des intrants	33 milliards de FCFA	4,17 %	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes nationaux de subvention de semences et d'intrants • PTF : FAO, AGRA, Banque mondiale • Sociétés semencières privées 	MAERAH (DGPV, SOBIMAP), MESRI (INERA), UNPRB, ANESB ONARIZ-BF	2026–2030	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des pertes post-récolte • Amélioration de la qualité et de la présentation du riz du Burkina • Substitution accrue aux importations • Création de valeur et d'emplois
IV. Financement agricole et assurance Mise en place de centres de services de mécanisation (labour, repiquage, récolte, battage, étuvage), avec des modèles économiques	4.1 Renforcement du crédit agricole 4.2 Renforcement de l'assurance agricole 4.3 Numérisation des services financiers agricoles	40,3 milliards de FCFA	3,87 %	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds nationaux agricoles • PTF : Banque mondiale, FIDA, AFD • Banques commerciales (CORIS BANK, IB, BCB BANK, ECOBANK) • Fonds de garantie 	Ministère des Finances MARAH ONARIZ-BF Banques et assureurs	2026–2030	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de production et de la pénibilité • Amélioration de la rapidité des opérations agricoles • Réduction des pertes post-récolte • Développement des entreprises rurales de services

inclusifs ciblant les jeunes et les femmes.							
V. Transformation, qualité et marchés Renforcement du cadre institutionnel, de la coordination interacteurs (ONARIZ-BF, ministères, interprofessions), structuration des organisations de producteurs et amélioration des capacités techniques et organisationnelles.	5.1 Modernisation des unités de transformation 5.2 Amélioration de la qualité, de la certification et du conditionnement 5.3 Renforcement des chaînes de valeur et de l'accès au marché	45,14 milliards de FCFA	4,33 %	<ul style="list-style-type: none"> Investissement privé PPP PTF : AFD, BOAD, Banque mondiale Programmes de facilitation du commerce 	MAERAH, ONARIZ-BF, ABNORM, MERSI (IRSAT) ONARIZ-BF Interprofessions	2026–2030	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure cohérence des interventions Acteurs mieux organisés et professionnalisés Pilotage stratégique renforcé du secteur rizicole Pérennité des investissements
VI. Gouvernance, recherche et renforcement institutionnel Développement de mécanismes de financement agricole appropriés (crédits, garanties, assurances), structuration des marchés,	6.1 Coordination et pilotage du programme 6.2 Renforcement des capacités 6.3 Recherche et innovation	27,55 milliards de FCFA	2,64 %	<ul style="list-style-type: none"> Budget national PTF : FAO, FIDA, GIZ Subventions de recherche (IFCD, AGRA, IFDC, CORAF/WECARD, FAO, Fenêtre de subventions FIDA, Fonds vert pour le climat) 	ONARIZ-BF MAREAH MERSI (IRSAT, INERA) Universités publiques et privées	2026–2030	<ul style="list-style-type: none"> Élargissement de l'accès au financement pour les producteurs et transformateurs Amélioration de la commercialisation du riz du Burkina Augmentation des revenus des acteurs Renforcement de la compétitivité régionale

promotion du label « Riz du Burkina Faso » et intégration aux marchés nationaux et régionaux (UEMOA).							
--	--	--	--	--	--	--	--

I.0 Introduction

I.1 Importance stratégique du riz au Burkina Faso

Le riz occupe une place stratégique dans le système alimentaire du Burkina Faso, où il figure parmi les principales productions céréalières en termes de superficies cultivées, de production et de consommation par habitant. Aliment de base profondément ancré dans les habitudes alimentaires, il est devenu une préoccupation cruciale pour la sécurité alimentaire nationale. Sa consommation par habitant est estimée (MARA, 2024) à 36–39 kg/an en 2020–2021, contre 27 kg en 2000, et la consommation nationale totale atteint 0,8 à 0,9 million de tonnes par an (USDA, 2019/2020). Cette augmentation est liée à l'urbanisation et aux changements alimentaires. Les dynamiques récentes du secteur rizicole du pays sont particulièrement encourageantes. La production nationale de riz paddy est passée de 438 982 tonnes en 2022/2023 à 504 254 tonnes en 2023/2024, soit une croissance de +14,9 %. (INSD, 2024)

I.2 Énoncé du problème

Le secteur rizicole du Burkina Faso joue un rôle central pour la sécurité alimentaire et le développement économique, mais il fait toujours face à de multiples défis structurels et institutionnels. Malgré une augmentation récente de la production nationale, la demande intérieure continue de dépasser l'offre locale, contraignant le pays à importer une part importante du riz consommé. De nombreuses contraintes pèsent sur le développement du secteur : faibles rendements, sous-exploitation des bas-fonds et des terres irrigables, accès limité aux intrants de qualité et aux équipements mécanisés, pertes post-récolte élevées, transformation locale insuffisante, risques climatiques, accès limité au financement et au crédit, ainsi que fragmentation et faiblesse des capacités institutionnelles des acteurs. Cette combinaison de facteurs limite la compétitivité du riz burkinabè et compromet la durabilité du secteur, tout en accentuant la dépendance aux importations et la vulnérabilité aux chocs externes. (MAFAP, 2019) (MARA, 2024)

I.3 Politiques nationales en matière de riz

Le développement de la riziculture au Burkina Faso constitue un enjeu stratégique majeur pour la sécurité alimentaire, l'autosuffisance nationale et la croissance économique rurale. En réponse à une demande croissante, à une dépendance persistante aux importations et à un potentiel productif largement sous-exploité, le Gouvernement a mis en place, depuis 2008, des politiques et stratégies successives destinées à renforcer la production, la transformation et la commercialisation du riz du Burkina. Ces interventions comprennent :

- **Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture 2008–2018 (SNDR I)**

La SNDR I a constitué le premier cadre structurant de la riziculture au Burkina Faso, visant à accroître les superficies, à faciliter l'accès aux intrants améliorés et à renforcer les organisations de producteurs. Elle a contribué à une hausse de la production, portée principalement par l'extension des superficies plutôt que par des gains de productivité. Ses principales limites résident dans la faiblesse de la coordination institutionnelle, les inefficacités logistiques et le sous-développement de la transformation locale.

- **Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture 2021–2030 (SNDR II)**

La SNDR II vise à répondre à la demande nationale en riz tout en augmentant les revenus des acteurs, grâce à l'amélioration de la productivité, à l'industrialisation et au renforcement de la gouvernance. Elle met l'accent sur la résilience climatique et la compétitivité du riz burkinabè. Toutefois, sa mise en œuvre demeure tributaire d'un financement incertain et souffre d'un suivi-évaluation insuffisant ainsi que d'une coordination partielle entre les acteurs.

• Initiatives présidentielles et Offensive agro-sylvo-pastorale et halieutique (2023)

L'Offensive agro-sylvo-pastorale et halieutique vise à accroître la production agricole, à sécuriser les revenus et à promouvoir la transformation locale, notamment par l'irrigation, les intrants subventionnés et la mécanisation. Bien qu'ambitieuse, elle se heurte à des difficultés de planification, d'accès au financement et de coordination locale. Son impact durable sur la riziculture reste à consolider, notamment au profit des petits exploitants.

I.4 Analyse des acteurs de la chaîne de valeur

La chaîne de valeur du riz au Burkina Faso regroupe un ensemble diversifié d'acteurs, directs et indirects, qui interagissent pour produire, transformer, commercialiser et consommer le riz. Leur contribution est essentielle pour assurer la compétitivité, la durabilité et la valorisation du secteur. Ces acteurs peuvent être regroupés en plusieurs catégories : producteurs, collecteurs, transformateurs, commerçants, institutions interprofessionnelles, prestataires de services, recherche, financiers et consommateurs.

I.5 Justification de la mise à l'échelle des investissements dans la chaîne de valeur du riz

La chaîne de valeur du riz occupe une place stratégique dans le système agroalimentaire du Burkina Faso. Les faibles niveaux de productivité observés s'expliquent principalement par un accès limité aux semences améliorées, à la mécanisation, aux infrastructures d'irrigation et aux bonnes pratiques culturales. Des investissements ciblés dans la recherche, les aménagements hydro-agricoles, la modernisation des équipements et le renforcement des capacités des producteurs permettraient d'augmenter significativement les rendements, de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité du riz burkinabè. Au-delà de la production, la transformation post-récolte et la commercialisation constituent des goulots d'étranglement majeurs du secteur. Les pertes post-récolte élevées, l'irrégularité de la qualité du riz et la fragmentation des circuits de commercialisation limitent la création de valeur ajoutée nationale et la confiance des consommateurs. Des investissements dans le stockage, le séchage, la transformation moderne, la structuration des marchés et les mécanismes de contractualisation contribueraient à réduire les pertes, à stabiliser les prix et à sécuriser les marchés.

I.6 Plan d'action

Le Plan d'action du PAINR repose sur des axes stratégiques complémentaires et interdépendants.

I.6.1 Améliorer la production et la productivité

Cet axe vise à accroître durablement la production rizicole en combinant l'intensification des systèmes existants et l'extension maîtrisée des superficies aménagées. Il met l'accent sur les aménagements hydro-agricoles, la diffusion de variétés améliorées adaptées au climat, l'accès à des intrants de qualité et à la mécanisation, ainsi que sur le renforcement des services de conseil agricole. L'organisation des producteurs, en particulier l'intégration des bas-fonds au sein de l'UNPR-B, constitue un levier essentiel pour améliorer la performance et la résilience des exploitations.

I.6.2 Renforcer la transformation, le stockage et la gestion post-récolte

Cet axe vise à réduire de manière significative les pertes post-récolte et à améliorer la qualité du riz au Burkina Faso, ce qui accroît la valeur ajoutée nationale. Les interventions concernent la modernisation des équipements de récolte, séchage, stockage et transformation, ainsi que la professionnalisation des unités de décorticage et d'étuvage. Une attention particulière est accordée à la structuration des femmes transformatrices et des jeunes, acteurs clés des transformations primaires et secondaires.

I.6.3 Améliorer l'accès au marché, la commercialisation et la compétitivité

Cet axe vise à renforcer l'intégration commerciale du secteur et la compétitivité du riz burkinabè face aux importations. Il repose sur l'amélioration de l'information de marché, la promotion des mécanismes de contractualisation, la structuration des organisations économiques et l'accès à un financement adapté. La certification, la labellisation et la commercialisation du riz du Burkina constituent des leviers essentiels pour améliorer sa visibilité, sa qualité perçue et ses parts de marché.

2.0 Vision, finalité et objectifs

Ce chapitre présente la vision stratégique du Burkina Faso pour le développement du secteur rizicole, ainsi que l'objectif global et les objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre du Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz. Il s'agit d'une orientation à long terme visant à transformer durablement le secteur rizicole et à renforcer la sécurité alimentaire du pays.

2.1 Vision

La vision nationale pour le secteur rizicole est de faire de la filière riz un moteur de croissance économique, de sécurité alimentaire et de création d'emplois, capable de répondre durablement à la demande nationale tout en améliorant les revenus des producteurs et la compétitivité du riz national. Elle aspire à un système rizicole modernisé, productif, résilient au climat, inclusif et économiquement performant, soutenu par des investissements publics et privés coordonnés sous le leadership du Ministère de l'Agriculture. Cette vision place le secteur rizicole au cœur des priorités nationales en matière d'autosuffisance alimentaire, de réduction des importations, de développement rural et de création de richesse locale.

2.2 Finalité et objectifs

Le Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz définit un objectif général et plusieurs objectifs spécifiques priorités, afin de garantir un suivi rigoureux, une bonne planification et une évaluation efficace des progrès.

2.2.1 Objectif général

Atteindre l'autosuffisance nationale en riz et renforcer durablement la chaîne de valeur du riz au Burkina Faso d'ici 2030, en intégrant les dimensions de la production, de la transformation, de la commercialisation, de l'accès au financement et de la résilience climatique. Cet objectif traduit la volonté du pays de moderniser le secteur et de réduire progressivement la dépendance aux importations, tout en renforçant la création d'emplois et la croissance économique locale. Le PAINR vise à transformer structurellement le secteur rizicole burkinabè en augmentant significativement la production nationale par l'extension des superficies irriguées et des bas-fonds aménagés, la diffusion de variétés à haut rendement adaptées aux conditions agroécologiques locales et l'amélioration de la productivité grâce à la mécanisation et à l'accès à des intrants de qualité, avec pour objectif de porter la production de 520 000 tonnes en 2024 à plus de 3 millions de tonnes d'ici 2035.

2.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du PAINR sont :

- Augmenter la production nationale de riz
- Réduire les pertes post-récolte
- Développer la transformation et la valeur ajoutée locale
- Renforcer l'accès au financement pour les producteurs et opérateurs
- Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la durabilité environnementale
- Améliorer la coordination, la gouvernance et le suivi-évaluation du secteur

3.0 Plan d'action

Ce Plan d'action propose des mesures concrètes, priorisées et opérationnelles pour augmenter la production nationale, améliorer la compétitivité des petits producteurs et stimuler la création de valeur ajoutée au profit de tous les territoires rizicoles.

Afin de garantir une mise en œuvre cohérente et progressive, le Plan d'action est structuré autour de six actions stratégiques, complémentaires et interdépendantes, qui constituent la base opérationnelle des interventions à entreprendre au cours des prochaines années.

Action I : Infrastructures, aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués

L'Action I du PAINR constitue le socle structurel de la transformation durable de la riziculture au Burkina Faso. Elle vise à accroître significativement les superficies aménagées et sécurisées en eau afin de renforcer la production rizicole, de réduire la dépendance aux aléas climatiques et de favoriser l'intensification agricole, en particulier en saison sèche. En combinant l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués, la mise en valeur des bas-fonds, l'intégration de solutions solaires et le renforcement des capacités de gestion, cette action permet d'accroître les rendements, la stabilité de l'approvisionnement en paddy et la rentabilité des investissements en aval de la chaîne de valeur.

Le coût total estimé de l'Action I sur la période 2026–2030 est de 778,25 milliards de francs CFA.

I.1 Aménagement et réhabilitation de 200 000 hectares

Cette sous-action vise à étendre et à réhabiliter les infrastructures hydro-agricoles par l'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds, ainsi que par la réhabilitation des ouvrages existants. Elle inclut également la cartographie des zones prioritaires et la mise en place de mécanismes de gouvernance locale pour la gestion durable des infrastructures. En renforçant la maîtrise de l'eau et la sécurisation foncière des sites aménagés, cette sous-action permet d'accroître durablement les superficies cultivées et d'intensifier la production rizicole. Le coût estimé de la sous-action I.1 est de 692,25 milliards de FCFA.

I.2 Installation de systèmes solaires et gestion des ouvrages d'irrigation

Cette sous-action prévoit l'installation de 800 systèmes d'irrigation à énergie solaire, comprenant des forages à haut débit, afin de promouvoir une irrigation durable, résiliente et peu énergivore. Elle comprend la sélection des sites, la formation des opérateurs et des producteurs, la mise en place de systèmes de suivi des performances ainsi que l'entretien et la maintenance des ouvrages. Cette approche favorise l'autonomie des exploitations, la production en contre-saison et la durabilité des investissements hydrauliques. Le coût estimé de la sous-action I.2 est de 86 milliards de FCFA.

Action 2 : Mécanisation et services agricoles

L'Action 2 du PAINR vise à lever l'un des principaux goulots d'étranglement de la riziculture burkinabè, à savoir la faible mécanisation des opérations agricoles et post-récolte. Elle a pour objectif de moderniser l'ensemble de la chaîne de production grâce au développement de services mécanisés accessibles, performants et économiquement viables, portés par des coopératives et des unités privées de prestation. En améliorant la rapidité des opérations culturales et la qualité des récoltes et de la gestion post-récolte, cette action contribue à réduire les pertes, à diminuer les coûts de production et à accroître la productivité du travail, tout en favorisant l'emploi rural, en particulier des jeunes.

Le coût total estimé de l'Action 2 sur la période 2026–2030 est de 118,25 milliards de francs CFA.

2.1 Création et équipement de 500 CUMA et UMA

Cette sous-action prévoit la mise en place et l'équipement de 500 Coopératives et Unités de Mécanisation Agricole (CUMA/UMA) dédiées à la fourniture de services mécanisés tout au long du cycle de production rizicole. Elle inclut l'acquisition de tracteurs, motoculteurs, moissonneuses-batteuses et équipements post-récolte, ainsi que la structuration des systèmes de maintenance et la formation des opérateurs. En facilitant un accès partagé à la mécanisation, cette sous-action améliore la productivité, réduit les durées des travaux agricoles et professionnalise les services ruraux. Le coût estimé de la sous-action 2.1 est de 82,5 milliards de FCFA.

2.2 Construction et opérationnalisation de 50 centres mécanisés

Cette sous-action vise à construire et équiper 50 centres mécanisés intégrés servant de centres de services pour la production, la post-récolte et le renforcement des capacités des acteurs de la filière rizicole. Ces centres seront dotés d'équipements de séchage, de tri et conservation, et appuyés par des modules pédagogiques adaptés pour la formation et le recyclage des producteurs, transformateurs et prestataires de services. Ils joueront un rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques, la réduction des pertes post-récolte et la structuration territoriale des services agricoles. Le coût estimé de la sous-action 2.2 est de 35,75 milliards de FCFA.

Action 3 : Accès aux intrants de qualité

L'Action 3 du PAINR vise à garantir un accès durable, équitable et sécurisé aux intrants agricoles de qualité, condition essentielle pour améliorer les rendements et la compétitivité du secteur rizicole au Burkina Faso. Elle répond simultanément aux contraintes liées à l'insuffisance de l'offre locale en semences certifiées, à l'accès limité des producteurs aux intrants essentiels (semences, engrais, produits phytosanitaires) et aux faiblesses des systèmes de contrôle et de certification. En renforçant la production semencière nationale, en facilitant l'approvisionnement des producteurs en intrants et en sécurisant la qualité des intrants, cette action contribue à l'intensification durable de la riziculture et à la réduction des risques techniques et économiques.

Le coût total estimé de l'Action 3 sur la période 2026–2030 est de 33 milliards de francs CFA.

3.1 Renforcement de la production semencière nationale

Cette sous-action vise à accroître durablement la disponibilité de semences certifiées de riz par l'identification et la formation de 500 producteurs semenciers et l'équipement des coopératives en matériels de tri, séchage et stockage. Elle permet de professionnaliser le secteur semencier local, d'améliorer la qualité et la conservation des semences, et de réduire la dépendance aux importations. Le

renforcement des capacités techniques des acteurs assure une meilleure diffusion des variétés améliorées adaptées aux zones rizicoles. Le coût estimé de la sous-action 3.1 est de 9,20 milliards de FCFA.

3.2 Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants agricoles

Cette sous-action vise à faciliter un accès effectif des producteurs aux intrants essentiels, notamment les semences certifiées et les engrais, par des mécanismes ciblés d'acquisition et l'organisation de commandes groupées. Elle contribue à réduire les coûts unitaires, sécuriser les délais d'approvisionnement et améliorer l'utilisation des intrants dans les exploitations rizicoles. En renforçant la coordination collective, cette approche améliore l'efficacité économique et l'adoption des bonnes pratiques agricoles. Le coût estimé de la sous-action 3.2 est de 19,30 milliards FCFA.

3.3 Assurance qualité et certification des intrants

L'objectif de cette sous-action est de garantir la qualité des intrants agricoles mis à la disposition des producteurs en renforçant les mécanismes de contrôle et de certification conformes aux normes nationales. Elle vise à limiter la circulation d'intrants frauduleux ou non conformes, à protéger les producteurs des risques techniques et à renforcer la confiance dans les marchés d'intrants. Un système de contrôle efficace constitue un levier clé pour la performance et la durabilité de la chaîne de valeur du riz. Le coût estimé de la sous-action 3.3 est de 5,50 milliards de FCFA.

Action 4 : Financement agricole et assurance

L'Action 4 du PAINR vise à lever les contraintes financières majeures qui limitent l'investissement, la modernisation et la résilience des exploitations rizicoles au Burkina Faso. Elle répond aux difficultés persistantes d'accès au crédit, à la faible couverture des risques agricoles et à l'insuffisante intégration des outils financiers numériques dans le secteur agricole. En combinant le renforcement du crédit agricole, le développement de mécanismes d'assurance adaptés et la numérisation des services financiers, cette action contribue à sécuriser les investissements productifs, à réduire la vulnérabilité des producteurs aux chocs climatiques et économiques, et à améliorer l'inclusion financière en milieu rural.

Le coût total estimé de l'Action 4 sur la période 2026–2030 est de 40,30 milliards de francs CFA.

4.1 Renforcement du crédit agricole

Cette sous-action vise à améliorer l'accès des producteurs de riz au financement par la mise en place de fonds de garantie et de subventions à taux d'intérêt. Les fonds de garantie réduisent le risque perçu par les institutions financières et favorisent l'octroi de prêts agricoles, tandis que les subventions de taux d'intérêt rendent le crédit plus accessible et mieux adapté à la capacité de remboursement des producteurs. Ce dispositif favorise l'investissement dans les intrants, les équipements et les technologies productives, tout en stimulant la bancarisation du secteur agricole. Le coût estimé de la sous-action 4.1 est de 19,50 milliards de FCFA.

4.2 Renforcement de l'assurance agricole

Cette sous-action vise à accroître la résilience des producteurs face aux risques climatiques, sanitaires et économiques par le développement et l'adoption de produits d'assurance agricole. Elle combine la sensibilisation aux avantages de l'assurance et des subventions de primes pour lever les barrières financières à l'adhésion. L'élargissement de la couverture d'assurance contribue à sécuriser les revenus des producteurs, à réduire les pertes lors des chocs et à renforcer la confiance des institutions financières

dans le financement du secteur rizicole. Le coût estimé de la sous-action 4.2 est de 11,40 milliards de FCFA.

4.3 Numérisation des services financiers agricoles

Cette sous-action vise à moderniser l'accès au financement agricole grâce au déploiement de plateformes numériques dédiées et au renforcement des capacités des producteurs à l'utilisation des outils numériques. Elle facilite les transactions financières, automatise les paiements, remboursements et notifications, et améliore la traçabilité des opérations. La numérisation contribue à réduire les coûts de transaction, à accroître la transparence et à renforcer l'inclusion financière, en particulier pour les producteurs éloignés des services bancaires traditionnels. Le coût estimé de la sous-action 4.3 est de 9,4 milliards FCFA.

Action 5 : Transformation, qualité et marché

L'Action 5 du PAINR vise à renforcer la compétitivité du riz du Burkina en agissant sur les maillons aval de la chaîne de valeur, notamment la transformation, la qualité du produit et l'accès aux marchés. Elle répond aux contraintes structurelles liées à la faible modernisation des unités de transformation, aux insuffisances en matière de normes et de certification, ainsi qu'aux difficultés de commercialisation et de valorisation du riz du Burkina face à la concurrence des importations. En soutenant les investissements dans la transformation, en améliorant la qualité et la labellisation, et en structurant les marchés, cette action contribue à accroître la valeur ajoutée nationale, à améliorer les revenus des acteurs et à renforcer la préférence pour le riz produit au Burkina Faso.

Le coût total estimé de l'Action 5 sur la période 2026–2030 est de 45,14 milliards de francs CFA.

5.1 Modernisation des unités de transformation

Cette sous-action vise à améliorer les capacités de transformation du riz en accompagnant les acteurs dans la construction, l'équipement et la réhabilitation des unités de transformation. Elle permet l'introduction de technologies modernes, améliore les rendements de décortilage et de blanchiment et réduit les pertes post-récolte. La modernisation des infrastructures existantes renforce également la qualité du riz transformé et la compétitivité des unités locales face aux produits importés. Le coût estimé de la sous-action 5.1 est de 23,00 milliards de FCFA.

5.2 Amélioration de la qualité, de la certification et du conditionnement

Cette sous-action vise à renforcer la qualité sanitaire et commerciale du riz du Burkina par la formation des acteurs aux normes de qualité (BPH, HACCP, ISO 22000), la mise à niveau des unités de transformation et l'appui à la certification et à la labellisation. Elle inclut également des actions visant à faciliter l'accès à des emballages de qualité, en particulier par l'organisation de commandes groupées et l'appui à l'installation d'unités locales de production d'emballages. Ces interventions contribuent à instaurer la confiance des consommateurs, à améliorer l'image du riz du Burkina et à faciliter son accès aux marchés formels. Le coût estimé de la sous-action 5.2 est de 10,39 milliards de FCFA.

5.3 Renforcement des chaînes de valeur et de l'accès au marché

Cette sous-action vise à améliorer la structuration et le fonctionnement des marchés du riz du Burkina par le développement d'infrastructures commerciales (magasins, plateformes, voies de communication), la promotion des échanges de bonnes pratiques et le renforcement de la concertation entre les acteurs de la chaîne de valeur. Elle inclut également des actions de promotion du riz burkinabè à travers des foires,

des campagnes multimédia, la formation des restaurateurs et des initiatives de marketing territorial. Ces interventions favorisent une meilleure visibilité du riz du Burkina, stimulent la demande et renforcent la coordination entre la production, la transformation et la commercialisation. Le coût estimé de la sous-action 5.3 est de 11,75 milliards de FCFA.

Action 6 : Gouvernance, recherche et renforcement institutionnel

L'Action 6 vise à renforcer la gouvernance du secteur rizicole, à améliorer la coordination des interventions, à développer la recherche et l'innovation et à accroître les capacités institutionnelles et techniques des acteurs. Elle consolide les fondements institutionnels nécessaires à une gestion efficace du programme, garantit la formation continue des acteurs et facilite l'adoption de nouvelles technologies et de bonnes pratiques. Cette action contribue à améliorer la planification, la supervision et l'évaluation des interventions, tout en favorisant l'innovation variétale et technologique dans le secteur rizicole burkinabè. **Le coût total estimé de l'Action 6 sur la période 2026–2030 est de 27,55 milliards de francs CFA.**

6.1 Coordination et pilotage du programme

Cette sous-action vise à renforcer les capacités opérationnelles de l'Observatoire National du Riz, à tenir les organes de gouvernance, à organiser les missions de supervision et à doter les acteurs des équipements nécessaires. Elle garantit une gestion efficace du programme, un suivi-évaluation rigoureux et une coordination optimale des interventions à tous les niveaux. Le coût estimé de la sous-action 6.1 est de 12,20 milliards de FCFA.

6.2 Renforcement des capacités

Cette sous-action cible la formation des producteurs, transformateurs, commerçants et agents techniques sur l'agriculture contractuelle, les bonnes pratiques de production et la gestion d'entreprise. Elle vise à améliorer les compétences techniques et entrepreneuriales des acteurs, renforçant ainsi la performance globale de la chaîne de valeur du riz. Le coût estimé de la sous-action 6.2 est de 0,45 milliard de FCFA.

6.3 Recherche et innovation

Cette sous-action soutient la création de nouvelles variétés, le développement d'équipements adaptés et accessibles, la mise au point de méthodes de lutte contre les ravageurs du riz, ainsi que la conduite d'études et d'expérimentations sur la production, la récolte et la transformation. Elle inclut également la diffusion des résultats et la capitalisation des bonnes pratiques pour la vulgarisation. Elle favorise l'innovation technologique et agronomique, contribuant à l'amélioration durable de la productivité et de la compétitivité du riz burkinabè. Le coût estimé de la sous-action 6.3 est de 14,90 milliards de FCFA.

Tableau 2 : Synthèse du Plan d'Action National pour le Riz

Domaine d'investissement	Activités proposées	Actions proposées	Résultats attendus / effets
Action 1 : Infrastructures, aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués	1.1 Aménagement de périmètres rizicoles irrigués	1.1.1 Développer de nouveaux périmètres irrigués utilisant des techniques résilientes au climat 1.1.2 Moderniser les périmètres existants avec	Étendre le potentiel de production rizicole irriguée, stabiliser les ressources en eau et renforcer la résilience climatique

		des infrastructures améliorées	
	1.2 Réhabilitation et gestion de l'eau	1.2.1 Réhabiliter les bas-fonds dégradés pour restaurer la fertilité et la productivité des sols 1.2.2 Déployer l'irrigation à énergie solaire et instaurer une gouvernance participative de l'eau	Récupérer les terres dégradées, accroître les superficies cultivables et améliorer la productivité rizicole à long terme
Action 2 : Mécanisation et services agricoles	2.1 Prestation de services mécanisés	2.1.1 Développer les services mécanisés via des modèles privés et collectifs 2.1.2 Former les opérateurs à la maintenance des équipements et à l'efficacité opérationnelle	Améliorer la ponctualité des opérations agricoles, réduire les goulots d'étranglement liés à la main-d'œuvre et accroître la productivité
	2.2 Centres de mécanisation et conseil	2.2.1 Mettre en place des centres décentralisés de services de mécanisation 2.2.2 Renforcer les services de vulgarisation et de conseil pour l'adoption de la technologie	Améliorer l'accès aux machines, professionnaliser la prestation de services et renforcer la durabilité des services de mécanisation
Action 3 : Accès aux intrants de qualité	3.1 Renforcement du système semencier	3.1.1 Former les producteurs semenciers aux techniques modernes de production et de certification 3.1.2 Équiper les coopératives en infrastructures de tri, séchage et stockage des semences	Garantir la disponibilité de semences certifiées de haute qualité et améliorer les performances variétales pour une productivité durable
	3.2 Accès aux intrants et assurance qualité	3.2.1 Faciliter la fourniture et la distribution en temps voulu de semences certifiées et d'engrais 3.2.2 Renforcer les systèmes d'inspection réglementaire, de certification et de conformité	Augmenter la productivité, réduire la pénurie d'intrants et améliorer l'efficacité de la production rizicole
Action 4 : Financement agricole et assurance	4.1 Crédit agricole	4.1.1 Élargir l'accès aux prêts agricoles via des garanties 4.1.2 Subventionner les taux d'intérêt pour les petits exploitants	Débloquer les ressources financières pour la production et la transformation, et renforcer la capacité d'investissement des agriculteurs

	4.2 Assurance et inclusion financière	4.2.1 Promouvoir la culture de l'assurance et la sensibilisation auprès des producteurs de riz 4.2.2 Subventionner les primes d'assurance et promouvoir les services financiers numériques	Réduire l'exposition aux risques de production et climatiques, stabiliser les revenus agricoles et renforcer la résilience des communautés agricoles
Action 5 : Transformation, qualité et marchés	5.1 Développement des marchés	5.1.1 Développer des marchés rizicoles structurés et des plateformes commerciales numériques 5.1.2 Renforcer la logistique, le stockage et les corridors de transport	Améliorer l'intégration des marchés, réduire les coûts de transaction et renforcer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement
	5.2 Normes, marque et promotion commerciale	5.2.1 Promouvoir la marque nationale du riz et faire appliquer les normes de qualité 5.2.2 Mener des campagnes marketing, des foires commerciales et faciliter la certification	Positionner le riz du Burkina Faso comme un produit fiable et de haute qualité sur les marchés nationaux et régionaux
Action 6 : Gouvernance, recherche et renforcement institutionnel	6.1 Systèmes d'information sectoriels	6.1.1 Développer des bases de données numériques intégrées pour le secteur rizicole 6.1.2 Institutionnaliser les mécanismes de collecte de données et de reporting	Permettre une planification, un suivi et une prise de décision stratégique fondés sur des preuves pour le secteur rizicole
	6.2 Conseil numérique et S&E	6.2.1 Déployer des plateformes numériques de vulgarisation et de conseil mobile 6.2.2 Numériser les systèmes de suivi, d'évaluation et de retour d'information	Accélérer l'adoption de la technologie, améliorer la prise de décision des agriculteurs et renforcer la productivité
	6.3 Systèmes d'aide à la décision	6.3.1 Développer des tableaux de bord, outils analytiques et modèles prédictifs 6.3.2 Intégrer des outils d'aide à la décision pour l'analyse de scénarios et l'évaluation des risques	Soutenir la planification politique, la priorisation des investissements et la supervision stratégique pour un développement durable du secteur rizicole

4.0 Stratégie de financement

4.1 Estimations des coûts du Plan d'investissement

L'estimation des coûts est une étape essentielle pour assurer la faisabilité et la mise en œuvre effective du Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz du Burkina Faso (PNRIZ). Elle permet de quantifier l'ensemble des ressources financières nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés et d'orienter les décisions de financement des acteurs publics et privés et des partenaires techniques et financiers.

Tableau 3. Budget du Plan d'action stratégique (en milliards de francs CFA et estimation en milliards d'USD)

Action stratégique	Budget estimé (FCFA)	Estimation (Md USD)	Part du total	Horizon de mise en œuvre
Action 1 : Infrastructures, aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués	778,25	1,41	74,65 %	2026-2030
Action 2 : Mécanisation et services agricoles	118,25	0,21	11,34 %	2026-2030
Action 3 : Accès aux intrants de qualité	33	0,06	3,17 %	2026-2030
Action 4 : Financement agricole et assurance	40,3	0,07	3,87 %	2026-2030
Action 5 : Transformation, qualité et marchés	45,14	0,08	4,33 %	2026-2030
Action 6 : Gouvernance, recherche et renforcement institutionnel	27,55	0,05	2,64 %	2026-2030
TOTAL	1 042,49	1,89	100,00 %	

Taux de conversion indicatif : 1 USD = 600 FCFA

4.2 Sources de financement : budget public, secteur privé et partenaires techniques et financiers (PTF)

Tableau 4. Sources de financement du Plan

Sources de financement	Contribution	Objectifs de la chaîne de valeur du riz
Financement public national	20–30 %	Contreparties nationales aux projets financés par les PTF, ouvrages publics d'irrigation, renforcement institutionnel, subventions ciblées pour les semences certifiées et les équipements post-récolte
Partenaires techniques et financiers (PTF)	45–55 %	Banque mondiale, BAD, FIDA, FAO, PAM, GIZ, JICA, UEMOA, Fonds vert pour le climat, Fonds d'adaptation, avec un financement sous forme de subventions et dons structurels, prêts concessionnels, assistance technique

		(experts, formation, études), appui à la numérisation et à la résilience climatique
Secteur privé	15–25 %	PPP pour la transformation, le stockage, la mécanisation, l'énergie, investissements directs (rizeries, plateformes logistiques), incitations : exonérations fiscales, facilités foncières.
Mécanismes financiers innovants	10–20 %	Financement mixte (subventions + dette commerciale), Fonds de garantie agricole pour réduire les risques de crédit, Agro-obligations / Obligations vertes pour l'irrigation, l'énergie solaire, le séchage, Investissements de la diaspora (fonds de cofinancement) et Assurance climatique indicelle
Contributions des producteurs et coopératives	5–10 %	Autofinancement des petits équipements, contribution communautaire pour les infrastructures locales, paiements en nature (main-d'œuvre, matériaux locaux), partage des coûts pour les intrants, services de mécanisation, petits équipements, stockage local, infrastructures communautaires et systèmes d'épargne et de crédit coopératifs.

Le financement public national est essentiel au dispositif. Il provient du budget national, via les allocations du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARA), du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Prospective (MEFP) et des collectivités locales. Les programmes nationaux fournissent des subventions ciblées pour les intrants, la mécanisation et l'irrigation, tandis que les fonds sectoriels, tels que le fonds climat et le fonds de développement agricole, financent les infrastructures, le renforcement institutionnel, les semences certifiées et les équipements post-récolte. Ces ressources servent également de contreparties aux projets financés par les partenaires internationaux.

Les PTF jouent un rôle clé dans la fourniture de financements et d'appui technique spécialisé. Des institutions telles que la Banque mondiale, la BAD, le FIDA, la FAO et le PAM, ainsi que des agences bilatérales comme l'AFD, la GIZ et la JICA, participent par le biais de subventions, dons structurels et prêts concessionnels. Des programmes régionaux et fonds climatiques, dont l'UEMOA, le Fonds vert pour le climat et le Fonds d'adaptation, complètent cet appui. L'assistance technique comprend des experts, des formations, des études de faisabilité, ainsi qu'un soutien à la numérisation et à l'amélioration de la résilience climatique.

Le secteur privé contribue activement par des investissements directs et des partenariats public-privé (PPP), notamment dans la transformation, le stockage, la mécanisation et l'énergie. Les acteurs privés sont impliqués dans la construction et la gestion de rizeries industrielles, de plateformes logistiques et d'infrastructures de séchage, tout en bénéficiant d'incitations fiscales et de facilités foncières. Les PPP permettent de cofinancer la structuration des infrastructures et d'alléger la charge financière de l'État, tout en sécurisant les débouchés pour les producteurs.

4.3 Écarts de financement et scénarios de couverture

Cette section analyse l'écart entre les besoins financiers totaux du PAINR et les ressources mobilisables. Elle propose également trois scénarios de financement, faible, moyen et élevé, pour orienter la planification budgétaire, guider les négociations avec les partenaires et sécuriser les investissements prioritaires.

L'objectif est de déterminer :

- le niveau de financement déjà disponible,
- l'écart résiduel,
- le degré de couverture possible du plan,

- les implications stratégiques pour la mise en œuvre.

4.3.1 Détermination de l'écart de financement

L'analyse du financement du secteur rizicole au Burkina Faso met en évidence un déséquilibre important entre les besoins d'investissement et les ressources actuellement disponibles. À ce jour, seuls environ 73,65 milliards de francs CFA ont été identifiés pour des programmes ciblant directement le riz ou intégrant le riz comme une composante. Ce montant n'inclut pas l'appui technique non quantifié, tel que celui apporté dans le cadre du projet AgrInvest–Food Systems, ni les financements potentiels mobilisés via le crédit du secteur privé.

En comparaison, les besoins totaux d'investissement pour le secteur rizicole dans le cadre du Plan National d'Investissement et d'Action pour le Riz (PAINR) sont estimés à 1 045,49 milliards de francs CFA. Cela se traduit par un écart de financement d'environ 968,44 milliards de francs CFA, ce qui signifie que seuls 7 à 8 % des ressources nécessaires sont actuellement sécurisés.

L'ampleur de cet écart souligne le besoin urgent de renforcer la mobilisation des ressources financières. Sans une augmentation significative de l'investissement public, un soutien accru des partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux et un engagement plus important du secteur privé via des mécanismes de financement innovants, les objectifs stratégiques du PAINR, notamment le développement de l'irrigation, l'amélioration de la productivité et la compétitivité des marchés, resteront largement hors d'atteinte.

Tableau 5 : Principaux programmes rizicoles, montants de financement et calendriers

Programme (axé sur le riz)	Baillleur(s)	Montant (Mds FCFA)	Période	Statut
IDP-CVA (Développement intégré des chaînes de valeur – Riz et Maïs)	Gouvernement du Burkina Faso ; Banque islamique de développement (BID)	~10,0	2023–2028	En cours
Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA) – composante riz	Gouvernement du Burkina Faso ; FIDA ; partenaires de cofinancement	~20,0 (part estimée pour le riz)	2020–2026	En cours
Projet de développement durable et inclusif de la filière rizicole (Rikolto)	Rikolto; partenaires privés	>5,0 (mobilisation de crédits)	2022–2026	En cours (marchés inclusifs et formation)
Projet AgrInvest–Food Systems – appui à l'investissement privé dans le riz	FAO; Gouvernement italien ; partenaires	Non quantifié publiquement	2021–à ce jour	En cours (assistance technique)
Projet PURPA-BF (Semences et	Banque africaine de développement	~38,4	2023–2026	En cours (production et intrants)

intrants pour le riz et autres cultures)	; Gouvernement du Burkina Faso			
Fonds Dumu Ka Fa – financement des unités de transformation du riz	Collectif Dumu Ka Fa ; SIPA-BF	0,0	2025	En cours / en construction

4.3.2 Scénarios de financement

Les scénarios de financement ci-dessous illustrent différents niveaux de mobilisation des ressources et leurs implications pour la mise en œuvre du PAINR. Ils visent à appuyer la planification stratégique, la priorisation des interventions et le dialogue avec les partenaires techniques et financiers. Chaque scénario repose sur des hypothèses distinctes concernant le financement public, les engagements des partenaires et l'implication du secteur privé.

Scénario 1 – Faible (Minimal / Conservateur)

Ce scénario correspond aux financements déjà sécurisés ou hautement probables à court terme, principalement issus des budgets publics existants et des projets en cours financés par les partenaires. Dans ce contexte, environ 27 milliards de francs CFA pourraient être mobilisés.

Ce niveau de financement limiterait la mise en œuvre à un nombre restreint d'actions prioritaires. Concrètement, seules quelques interventions clés, dont l'accès aux intrants agricoles, la formation et l'encadrement des producteurs, ainsi que la mécanisation légère, pourraient être partiellement mises en œuvre. Les investissements structurants, en particulier dans les infrastructures d'irrigation et les systèmes post-récolte, demeureraient largement insuffisants.

Scénario 2 – Moyen (Réaliste / Intermédiaire)

Ce scénario suppose une augmentation modérée des ressources, portée par des engagements accrus des partenaires techniques et financiers et l'implication initiale du secteur privé. Les ressources mobilisées sont estimées à environ 48 milliards de francs CFA.

Ce niveau de financement permettrait une mise en œuvre progressive de la plupart des actions prioritaires du PAINR. Toutefois, plusieurs investissements structurants, tels que les grands périmètres irrigués, les infrastructures de stockage à grande échelle et les unités de transformation modernes, resteraient partiellement financés.

Scénario 3 – Élevé (Optimal / Mise en œuvre complète)

Le scénario élevé correspond à une mobilisation pleine des ressources, combinant un investissement public accru, une coordination et une harmonisation fortes des partenaires, le recours à des mécanismes de financement innovants et une participation substantielle du secteur privé. Dans ce scénario, les ressources mobilisées pourraient atteindre environ 72 milliards de francs CFA.

Ce niveau de financement permettrait la mise en œuvre complète de toutes les actions prévues et le déploiement à grande échelle des investissements structurants. Il offrirait ainsi les conditions nécessaires à une modernisation globale et durable du secteur rizicole au Burkina Faso, sans contrainte financière majeure.

5.0 Modalités de mise en œuvre

5.1 Opérationnalisation des priorités d'investissement

Cette sous-section décrit comment les priorités stratégiques identifiées seront traduites en actions opérationnelles concrètes. L'objectif de la mise en œuvre est de garantir que chaque investissement

contribue directement aux objectifs nationaux, notamment l'augmentation de la productivité, l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, la création d'emplois, le renforcement de la résilience climatique et l'amélioration de la compétitivité du secteur rizicole. Pour ce faire, un modèle de prestation hiérarchisé est utilisé, structurant les interventions selon les priorités, sous-actions, résultats attendus et impacts, afin d'optimiser l'allocation des ressources et l'efficacité opérationnelle.

L'opérationnalisation des actions est pleinement alignée sur les cadres nationaux et régionaux, en particulier la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), le PNDES III, le Programme National d'Irrigation, ainsi que les engagements de l'UEMOA et les mécanismes de redevabilité du Ministère de l'Agriculture. Cet alignement garantit la cohérence des interventions, évite les doublons et renforce les synergies avec les projets existants.

Enfin, la mise en œuvre mobilise des partenariats public-privé structurés, intégrant des accords de performance, des mécanismes de cofinancement, des incitations fiscales ciblées pour soutenir la transformation et le stockage, ainsi que des programmes conjoints de renforcement des capacités. Cette approche collaborative vise à maximiser l'efficacité des investissements tout en favorisant l'engagement durable du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

5.2 Mécanisme de coordination

La mise en œuvre du plan repose sur un mécanisme de coordination robuste, structuré à plusieurs niveaux et mobilisant l'ensemble des acteurs publics, privés et techniques, afin d'assurer la cohérence des actions, l'efficacité opérationnelle et l'atteinte des résultats attendus. Au niveau national, l'Observatoire National du Riz du Burkina Faso (ONARiz-BF) joue un rôle central en tant qu'institution chef de file. Il est responsable de la planification stratégique, de la concertation entre acteurs, de l'harmonisation des politiques, de la gestion de l'information stratégique, de la mobilisation des ressources et de la gestion globale du plan, avec l'appui des structures techniques des ministères sectoriels concernés, en particulier ceux de l'agriculture, du commerce, des finances, de l'environnement et de la recherche.

La coordination sectorielle et territoriale est assurée par le SP/CPSA, les collectivités locales et les organisations professionnelles de la chaîne de valeur du riz. Ces acteurs garantissent l'alignement des interventions, la gestion locale des ressources (foncier, suivi communautaire), la diffusion des innovations, le contrôle qualité et la promotion de la contractualisation sur le terrain. L'implication du secteur privé prend la forme de plateformes de partenariat public-privé, de cadres de concertation interprofessionnels et des comités techniques spécialisés de l'ONARiz-BF. Cette coordination vise à structurer l'agriculture contractuelle, à sécuriser les relations entre producteurs, transformateurs et investisseurs, et à renforcer l'investissement privé. Enfin, la coordination avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) est organisée à travers des réunions trimestrielles du WG-ASA et un cadre harmonisé pour la programmation conjointe. Elle permet d'aligner les interventions de partenaires tels que la FAO, le FIDA, la BANQUE MONDIALE, la BAD, la GIZ, l'AFD ou la JICA, de mobiliser des cofinancements et de bénéficier d'un appui technique ciblé pour le renforcement institutionnel et l'analyse stratégique. Pour assurer une coordination efficace, plusieurs outils sont recommandés : une matrice RACI pour clarifier les rôles et responsabilités, un organigramme fonctionnel du secteur, des comités de pilotage nationaux et régionaux avec des revues annuelles, ainsi qu'une plateforme numérique intégrée (SIG) pour le suivi des investissements et l'aide à la décision.

5.3 Coordination avec le secteur privé et les partenaires au développement

La mise en œuvre réussie du Plan d'Action National pour le Riz dépend d'une coordination efficace entre l'État, le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette coordination assure la cohérence des interventions, mobilise des ressources complémentaires, renforce les capacités des acteurs et aligne les investissements sur les priorités nationales. Elle s'appuie sur des mécanismes de concertation,

de partage d'informations et un système conjoint de suivi-évaluation, permettant de suivre la performance des actions et d'ajuster les interventions en temps réel. Le secteur privé joue un rôle central dans la mise en œuvre des activités opérationnelles de la chaîne de valeur du riz, en particulier dans l'approvisionnement, la transformation et le développement des marchés. Sa participation accroît l'efficacité, la durabilité et l'innovation au sein des chaînes de valeur. Les entreprises contribuent notamment à la fourniture d'intrants agricoles de qualité, à la construction et à la gestion d'infrastructures clés (rizeries modernes, unités de décorticage, stations de séchage, entrepôts et plateformes logistiques), ainsi qu'au financement des investissements via des partenariats public-privé (PPP). Elles peuvent également sécuriser les marchés des producteurs grâce à des contrats de production garantis et à des engagements d'achat, réduisant ainsi les risques de commercialisation et encourageant l'adoption des bonnes pratiques agricoles.

Les PTF apportent un soutien critique au renforcement des capacités nationales, à l'amélioration de la qualité des investissements et à la mobilisation de financements appropriés. Leur contribution comprend un appui financier sous forme de subventions, de prêts concessionnels ou de fonds de garantie pour les infrastructures, la transformation, la mécanisation et les programmes d'appui direct aux producteurs. Ils fournissent également une assistance technique spécialisée dans des domaines stratégiques tels que l'irrigation, l'adaptation au changement climatique, la planification agricole, la recherche variétale, la numérisation des services agricoles et la gestion post-récolte. En outre, les PTF financent des études techniques, socio-économiques et environnementales, des audits de performance et des outils de gestion pour améliorer la qualité des décisions, la transparence et l'efficacité des investissements.

5.4 Calendrier et phasage de mise en œuvre

Cette section présente la planification temporelle des actions du PAINR, en indiquant les phases de mise en œuvre, les priorités à accélérer et les outils de suivi pour assurer un déploiement efficace.

Tableau 6 : Phasage structurel

Phase	Durée	Principaux objectifs	Actions clés
Court terme	Années 1–2	Démarrage et préparation	Identification des sites, réhabilitation des infrastructures existantes, aménagement des bas-fonds, appui immédiat aux coopératives de production et de transformation, déploiement des semences améliorées, formations initiales, petits investissements post-récolte (séchoirs, magasins, étuveuses, décortiqueuses, trieurs optiques, etc.)
Moyen terme	Années 3–5	Expansion et consolidation	Aménagements hydro-agricoles (bas-fonds, périmètres irrigués), équipements mécanisés, structuration des marchés, formation de masse des acteurs, installation des systèmes de S&E et plateformes numériques
Long terme	Années 6–10	Transformation et industrialisation	Consolidation des chaînes de valeur, industrialisation des rizeries et agro-parcs, mécanisation avancée, numérisation, exportation, développement de pôles agro-industriels régionaux

5.5 Besoins de renforcement des capacités et appui

La mise en œuvre effective du Plan National d'Investissement pour le Riz (PAINR) du Burkina Faso repose sur un renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines ciblé à tous les niveaux, du national au local, afin de garantir la durabilité, l'efficacité et la qualité des interventions. Le renforcement des capacités institutionnelles vise à améliorer la coordination, la planification stratégique et la gouvernance des chaînes de valeur du riz. À cet effet, des formations sont prévues pour les équipes des structures décentralisées des ministères impliqués, sur la planification opérationnelle, le suivi-évaluation et la gestion de projets agricoles complexes. Les comités techniques spécialisés et le secrétariat technique de l'ONARiz-BF seront également renforcés pour assurer la gestion quotidienne du PAINR, tandis que les comités de pilotage régionaux recevront un appui pour assurer un suivi régulier et une remontée fiable des données. Le renforcement des capacités techniques et managériales a pour objectif de garantir que tous les acteurs disposent des compétences nécessaires pour déployer efficacement les innovations et technologies prioritaires. Les producteurs et coopératives bénéficieront de formations sur les bonnes pratiques culturales, la gestion de l'eau, la mécanisation légère, la post-récolte, la gestion d'entreprise et l'agriculture contractuelle. Un appui technique sera apporté aux bureaux d'études et aux prestataires privés pour la conception et la construction d'infrastructures hydro-agricoles. En outre, des modules de formation sur l'utilisation de plateformes numériques de suivi des investissements et de systèmes SIG seront déployés pour faciliter la collecte et l'analyse des données, renforçant ainsi la prise de décision stratégique et opérationnelle.

5.6 Stratégie de mobilisation des ressources

Le succès du Plan National d'Investissement pour le Riz (PAINR) repose sur une mobilisation efficace et diversifiée des ressources financières, visant à assurer la disponibilité, la complémentarité et la durabilité du financement de l'ensemble des actions et sous-actions. La stratégie articule les contributions nationales, les partenaires au développement, le secteur privé et les mécanismes innovants pour assurer la mise en œuvre complète et efficace du plan. Les sources nationales de financement incluent le budget national alloué au secteur agricole, à travers le financement direct du Ministère de l'Agriculture et du PNDES III, comprenant des enveloppes spécifiques pour l'irrigation, les infrastructures hydro-agricoles et le développement semencier. Les collectivités locales contribuent également, notamment à l'entretien des infrastructures locales et au soutien des coopératives. En outre, des fonds sectoriels, tels que le fonds riz ou le fonds de résilience climatique, soutiennent l'innovation et l'acquisition d'équipements.

Les sources externes incluent les partenaires techniques et financiers (PTF) tels que la BAD, la BOAD, la BID, la Banque mondiale, l'AFD, la JICA, l'UE, la FAO et le FIDA, qui fournissent des subventions, des prêts concessionnels et des cofinancements. Les programmes régionaux et internationaux, dont ceux de l'UEMOA et les initiatives de résilience climatique, complètent ces ressources. Les PTF financent également des missions d'experts, des audits et des études de faisabilité qui renforcent la qualité des décisions et la planification stratégique. Le secteur privé joue un rôle central dans le financement et la mise en œuvre des actions. Il investit directement dans la construction de rizeries industrielles, séchoirs, entrepôts et plateformes logistiques, tout en sécurisant les débouchés des producteurs grâce à des contrats d'achat garantis. Les partenariats public-privé (PPP) assurent le cofinancement de projets d'infrastructures, d'équipements de mécanisation et de solutions post-récolte, tandis que les services financiers privés offrent du crédit pour les intrants, du leasing agricole et le financement d'équipements.

5.7 Plan de communication

Le Plan de communication du PAINR vise à assurer la visibilité, la transparence et l'adhésion de toutes les parties prenantes, notamment les producteurs, les institutions publiques, le secteur privé et les partenaires

au développement. Il permet également de promouvoir les résultats, de mobiliser des financements supplémentaires et de renforcer la participation communautaire.

6.0 Conclusion

Le Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz (PAINR) du Burkina Faso constitue une feuille de route stratégique et opérationnelle pour transformer durablement le secteur rizicole national. Il traduit l'ambition du pays d'atteindre l'autosuffisance en riz, de réduire significativement la dépendance aux importations et de stimuler un développement économique inclusif fondé sur une chaîne de valeur compétitive, résiliente et orientée vers le marché.

À travers ses six actions stratégiques, amélioration du système semencier, expansion de l'irrigation, mécanisation et infrastructures post-récolte, transformation et qualité, renforcement des capacités et gouvernance sectorielle, le PAINR offre un cadre d'investissement cohérent et priorisé, aligné sur les priorités nationales. Ce plan s'inscrit pleinement dans la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) et la Feuille de route régionale du riz (RRR), contribuant à la vision collective de l'Afrique de l'Ouest visant à accroître la production locale et à renforcer la sécurité alimentaire régionale. La mise en œuvre effective du PAINR revêt une importance stratégique majeure pour le pays. Le riz est devenu une denrée essentielle à la sécurité alimentaire des ménages urbains et ruraux, avec une demande qui croît rapidement, soutenue par l'urbanisation, la dynamique démographique et les transitions alimentaires. Réduire le niveau actuel des importations constitue donc un enjeu économique, social et de souveraineté. Chaque unité de riz produite localement contribue non seulement à réduire la pression sur les réserves de change, mais crée également des opportunités d'emploi rural, d'entrepreneuriat agricole et de développement de PME agroalimentaires. À moyen et long terme, l'investissement massif dans le secteur rizicole apparaît comme un levier central pour renforcer la résilience du système alimentaire, faire face aux chocs climatiques et améliorer durablement les conditions de vie des producteurs et des communautés rurales. Toutefois, pour que cette ambition se concrétise, le succès du PAINR dépend d'une mobilisation forte, coordonnée et durable de l'ensemble des acteurs de l'écosystème rizicole. Le gouvernement joue un rôle de leadership dans la planification, la régulation, la coordination et l'allocation des ressources publiques. Le secteur privé, qu'il s'agisse des agro-industries, des transformateurs, des fournisseurs d'intrants ou des PME rurales, est essentiel pour stimuler l'investissement, l'innovation et la création de valeur. Les partenaires techniques et financiers (PTF) ont un rôle déterminant dans le financement des infrastructures lourdes, l'appui technique spécialisé et le soutien institutionnel nécessaires à la consolidation d'un environnement propice à l'investissement. Enfin, les organisations paysannes et coopératives constituent un maillon central pour structurer la production, améliorer la qualité, faciliter l'accès aux intrants et garantir l'adoption des innovations. Le PAINR offre un cadre solide pour fédérer ces acteurs autour d'une vision commune et d'un système de gouvernance transparent. Il propose également des mécanismes opérationnels pour assurer la coordination interinstitutionnelle, la planification budgétaire, le suivi-évaluation et l'alignement des investissements. Les différents scénarios de financement présentés dans le plan faible, moyen et élevé, permettent de comprendre les besoins, d'identifier les écarts et d'orienter les stratégies de mobilisation des ressources.

Tableau 8 : Budget détaillé des activités de l'Action 2 (en milliards de francs CFA) (2026-2030)

Action 2 : Mécanisation et services agricoles

Sous-action	Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Total
2.1 Créer & équiper 500 CUMA/UMA	2.1 .1 Acquérir des motoculteurs, tracteurs, batteuses, moissonneuses et équipements post-récolte etc.	10	10	10	10	10	50
	2.1 .2 Mettre en place des CUMA et UMA de prestation de services mécanisés.	3	3	3	3	3	15
	2.1 .3 Former les opérateurs en technique de maintenance	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	7.5
	2.1 .4 Organiser des systèmes de maintenance	2	2	2	2	2	10
2.2 Construire 50 centres mécanisés	Construire 50 centres mécanisés	4	4	4	4	4	20
	2.2.1 Doter les centres d'équipements de séchage, tri, conservation, etc.	1	1	1	1	1	5
	2.2.2 Développer les modules pédagogiques	1	1	1	1	1	5
	2.2.3 Former / recycler les acteurs de la chaîne de valeur	1.15	1.15	1.15	1.15	1.15	5.75
Total Action 2							118.25

Tableau 9 : Budget détaillé des activités de l'Action 3 (en milliards de francs CFA) (2026-2030)

Action 3 : Accès aux intrants de qualité

Sous-action	Activités	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Total
2.1 Créer & équiper 500 CUMA/UMA	2.1 .1 Acquérir des motoculteurs, tracteurs, batteuses, moissonneuses et équipements post-récolte etc.	10	10	10	10	10	50
	2.1 .2 Mettre en place des CUMA et UMA de prestation de services mécanisés.	3	3	3	3	3	15
	2.1 .3 Former les opérateurs en technique de maintenance	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	7.5
	2.1 .4 Organiser des systèmes de maintenance	2	2	2	2	2	10
	Construire 50 centres mécanisés	4	4	4	4	4	20

2.2 Construire 50 centres mécanisés	2.2.1 Doter les centres d'équipements de séchage, tri, conservation, etc.	1	1	1	1	1	5
	2.2.2 Développer les modules pédagogiques	1	1	1	1	1	5
	2.2.3 Former / recycler les acteurs de la chaîne de valeur	1.15	1.15	1.15	1.15	1.15	5.75
Total Action 2							118.25

Tableau 10 : Budget détaillé des activités de l'Action 4 (en milliards de francs CFA) (2026-2030)

Action 4 : Financement agricole et assurance

Sous-Action	Activités	A1	A2	A3	A4	A5	Total
4.1 Renforcement du crédit agricole	4.1.1 Mettre en place un fonds de garantie pour faciliter les prêts.	3	3	3	2	2	13
	4.1.2 Promouvoir les taux d'intérêt bonifiés afin de rendre le crédit accessible.	1.5	1.5	1.5	1	1	6.5
4.2 Renforcement de l'assurance agricole	4.2.1 Sensibiliser les producteurs sur les avantages des assurances.	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08	0.4
	4.2.2 Subventionner les primes pour élargir l'adoption.	2.5	2.5	2	2	2	11
4.3 Digitalisation des services financiers	4.3.1 Déployer des plateformes numériques d'accès au financement.	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	6
	4.3.2 Former les producteurs à l'usage des outils digitaux et automatiser les paiements, remboursements et notifications.	0.8	0.8	0.8	0.5	0.5	3.4
Total Action 4							40.3

Tableau 11 : Budget détaillé des activités de l'Action 5 (en milliards de francs CFA) (2026-2030)

Action 5: Transformation, qualité et marchés

Sous-Action	Activités	A1	A2	A3	A4	A5	Total
5.1 Moderniser les unités de transformation	5.1.1 Accompagner les acteurs de transformation à la construction et à l'équipement des unités de transformation	4	4	4	4	4	20
	5.1.2 Réhabiliter les infrastructures existantes	1	1	0	1	0	3
5.2 Améliorer la qualité et certification	5.2.1 Former les acteurs sur les référentiels de qualité (BPH, HACCP, ISO 22000)	0.08	0.08	0.08	0	0	0.24

	6.2.2 Former les acteurs sur les approches de production agricole durable.	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.15
	6.2.3 Former les acteurs en gestion des entreprises (OP, transformateurs, commerçants).	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.15
6.3 Recherche & innovation	6.3.1 Accompagner e l'amélioration variétale.	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	6
	6.3.2 Créer des équipements accessibles et adaptés au besoin des utilisateurs.	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	1.5
	6.3.3 Mettre au point des méthodes de gestion des ennemies du riz	0.08	0.08	0.08	0.08	0.08	0.4
	6.3.4 Conduire des études et expérimentations pour améliorer les pratiques de production, récolte et post-récolte, de transformation	1	1	1	1	1	5
	6.3.5 Diffuser les résultats des innovations auprès des producteurs.	0.25	0.25	0.25	0.25	0	1
	6.3.6 capitaliser les expériences et bonnes pratiques pour la vulgarisation	0.25	0.25	0.25	0.25	0	1
Total Action 6							27.55

Tableau 13 : Acteurs de la chaîne de valeur

Maillon	Acteurs clés	Rôles principaux
Production	Producteurs en riziculture irriguée, de bas-fonds et pluviale ; Coopératives (UNPRB, OP locales)	Production de paddy, organisation collective, représentation des producteurs
Collecte et commerce	Collecteurs ; grossistes, demi-grossistes, détaillants ; ANACOR	Achat de paddy et de riz transformé, stockage, transport, distribution sur les marchés
Transformation primaire	Étuveuses (majoritairement des femmes) ; rizeries artisanales et semi-industrielles	Étuvage, décorticage, blanchiment du riz
Transformation secondaire	PME agroalimentaires, unités artisanales	Production de dérivés (farine, couscous, produits innovants)
Interprofession et plateformes	CIR-B ; ONARiz-BF ; plateformes régionales (PRSA) ; ROPPA ; CRCOPR	Coordination des acteurs, plaidoyer, gouvernance, dialogue multi-acteurs, données sectorielles
Fournisseurs d'intrants et de services	Fournisseurs de semences, engrais, équipements ; prestataires de services	Approvisionnement en intrants, mécanisation, conseil technique, post-récolte
Recherche et appui technique	INERA ; instituts de recherche ; projets (Qualiriz)	Recherche variétale, innovation technique, formation des acteurs

ONG et projets de développement	Rikolto ; PRSA ; autres ONG	Professionnalisation, accès au marché, renforcement des capacités, infrastructures
Financement	Banque agricole ; IMF ; projets (CARI, AGRA)	Crédit de production et de transformation, appui à l'investissement
Consommateurs	Ménages, restaurants, cantines, hôtels	Demande finale, orientation de la qualité et des types de riz

Annexe 2 : Suivi et évaluation – Indicateurs clés de performance (KPI)

Le mécanisme de suivi-évaluation (S&E) du Plan d'Action National d'Investissement pour le Riz (PAINR) 2026–2030 vise à mesurer les progrès, à orienter la prise de décision, à renforcer la redevabilité et à garantir que les investissements produisent les effets attendus sur la productivité, la résilience, la chaîne de valeur et les revenus des acteurs.

Il repose sur un cadre d'indicateurs structuré et cohérent, directement issu des six actions stratégiques du Plan d'action.

Tableau 14. Liste des indicateurs clés de performance (KPI)

Indicateur clé	Définition	Niveau	Catégorie	Sous-catégorie	Réf.	2020	2030	Source	Fréquence
Taux d'autosuffisance (%)	Proportion de la demande nationale couverte par la production locale	Impact	Marché	Autosuffisance / sécurité alimentaire	53	75	90	MARAH/INSD	Annuelle
Production paddy (t)	Volume total de riz paddy produit au niveau national	Impact	Productivité	Production nationale de riz	504 254	800 000	3 000 000	DGESS	Annuelle
Importations riz (%)	Évolution du volume et du coût des importations de riz	Impact	Marché	Dépendance aux importations	0	-40	-70	Douanes	Annuelle
Rendement irrigué (t/ha)	Quantité de riz produite par hectare irrigué	Effet	Productivité	Rendement riz irrigué	3	4	5	DGESS	Annuelle
Semences certifiées (%)	Pourcentage de producteurs utilisant des semences certifiées	Effet	Accès aux intrants	Utilisation de semences certifiées	30	70	85	INERA	Annuelle
Volume transformé (t)	Quantité de riz du Burkina transformé en unités industrielles	Effet	Marché	Volume de riz transformé	50 000	150 000	250 000	Rizeries	Annuelle
Superficies aménagées (ha)	Superficie totale aménagée pour l'irrigation	Produit	Infrastructure	Superficie irriguée aménagée	15 000	90 000	165 000	DGADI	Semestrielle
Semences certifiées (t)	Volume total de semences certifiées produites	Produit	Accès aux intrants	Production de semences certifiées	10 000	80 000	120 000	SONAGESS	Semestrielle
UMA opérationnelles	Nombre d'Unités de Mécanisation Agricole opérationnelles	Produit	Infrastructure	Unités de services de mécanisation	20	60	100	ONARIZ-BF	Trimestrielle

Rizeries modernisées	Nombre d'unités de transformation modernisées	Produit	Infrastructure	Unités de mouture modernes	20	80	160	CIR-B	Annuelle
-----------------------------	---	---------	----------------	----------------------------	----	----	-----	-------	----------

Tableau 15 : Catégorie 1 – Indicateurs d'impact (niveau national) qui mesurent les changements structurels et les résultats finaux

KPI	Définition	Unité	Référence 2024	Cible 2030	Cible 2030	Source / Fréquence
Taux d'autosuffisance en riz	Part de la demande nationale couverte par la production locale	%	53 %	75 %	90 %	MARAH/INSD ; Annuelle
Production nationale de riz paddy	Production annuelle totale	Tonnes	504 254	800 000	1 000 000+	DGESS ; Annuelle
Réduction des importations de riz	Évolution du volume et du coût des importations	FCFA / tonnes	57 480 M FCFA	-40 %	-70 %	Douanes, INSD ; Annuelle
Revenus moyens des riziculteurs	Revenu net annuel issu de la riziculture	FCFA/an	+/- 350 000	550 000	750 000	Enquêtes ménages ; Bisannuelle
Taux de pertes post-récolte	Pertes du champ au stockage	%	20–30 %	15 %	≤10 %	DGADI, DGESS ; Annuelle

Tableau 16 : Catégorie 2 — Indicateurs de résultat (effets à moyen terme) ou effets directs du plan sur les acteurs et la performance des chaînes de valeur

KPI	Définition	Unité	Référence 2024	Cible 2030	Cible 2030	Source / Fréquence
Rendement riz irrigué	Tonnes récoltées par hectare	t/ha	2,5	4	4,5	DGESS ; Annuelle
% de producteurs utilisant des semences certifiées	Adoption de semences améliorées	%	30 %	70 %	85 %	INERA, DGPV ; Annuelle
Taux d'adoption du microdosage et de la fertilité	Part des producteurs appliquant les techniques	%	15 %	50 %	70 %	DRARAH, DGESS, projets ; Annuelle
% de rizeries respectant les normes de qualité	Qualité GEM/Afrique	%	<40 %	70 %	90 %	ONARIZ-BF, ABNORM, structures privées de certification ; Annuelle

Accès au crédit agricole	Acteurs ayant reçu un financement	Nombre	5 000	15 000	30 000	Institutions financières ; Annuelle
Volume de riz du Burkina transformé	Quantité usinée localement	Tonnes	50 000	150 000	250 000	Rizeries ; Annuelle

Annexe 3 : Risques et atténuation

Tableau 17 : Risques et mesures d'atténuation

Catégorie de risque	Risques potentiels	Mesures d'atténuation
Risques climatiques et environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresses, inondations et forte variabilité climatique • Dégradation des sols • Pollution liée aux engrais et produits phytosanitaires • Impacts environnementaux des infrastructures (construction, aménagements) 	<ul style="list-style-type: none"> • Irrigation solaire, drainage et variétés résilientes au climat • Assurance climatique indicelle et cartographie des risques • Microdosage, fumure organique, rotation des cultures • EIES/PGE conformes BAD-FIDA et suivi environnemental
Risques de production et d'adoption	<ul style="list-style-type: none"> • Faible adoption des innovations (semences améliorées, SRI, microdosage) • Rendements instables et pertes post-récolte élevées 	<ul style="list-style-type: none"> • Champs Écoles Paysans (CEP) et démonstrations • Subventions ciblées d'adoption • Séchoirs mécanisés, centres d'agrégation, sacs hermétiques
Risques liés à la chaîne de valeur et aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Fluctuation des prix mondiaux et concurrence du riz importé • Qualité irrégulière du riz local • Défaillance des producteurs/transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du « Riz du Burkina » et normes nationales de qualité • Certification, tri optique et formation des transformateurs • Fonds de garantie agricole et assurance-crédit
Risques liés aux infrastructures et aspects techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Retards des aménagements irrigués et travaux de construction • Pannes d'équipements (pompes, rizeries, machines) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-qualification des entreprises et contrôle technique renforcé • Pénalités contractuelles • Contrats de maintenance et formation des techniciens locaux
Risques communautaires et sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits fonciers autour des périmètres • Exclusion des femmes et des jeunes • Résistance au changement et pressions sociales sur les intrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie foncière, COFO, consultations publiques • Quotas inclusifs, lignes de crédit dédiées, soutien aux OP de femmes/jeunes • Sensibilisation, numérisation de la distribution des intrants
Risques politiques et de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Financement public insuffisant ou tardif • Risques de PPP et de gouvernance • Inflation et hausse des coûts des intrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgétisation pluriannuelle et cofinancement des PTF • Mécanismes de financement mixte et de partage des risques entre l'État et le privé

		• Achats groupés, subventions ciblées et contrats fournisseurs
--	--	--

Annexe 4 : Résultats des travaux de validation de l'atelier du PAINR

I. Contexte et objectifs de l'atelier

L'atelier national de validation du Plan d'Action d'Investissement pour le Riz (PAINR) s'est tenu du 10 au 12 février 2026 à l'hôtel Prestige de Ouagadougou, au Burkina Faso. Il a réuni une quarantaine de participants issus des directions techniques des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Économie et des Finances, du Commerce et de l'Industrie, des projets et programmes de développement rizicole, des organisations professionnelles et faîtières, du secteur privé (production, transformation, commercialisation), ainsi que des partenaires techniques et financiers. Cet atelier s'inscrit dans la dynamique de cohérence stratégique entre la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II), les orientations régionales, en particulier, ainsi que les priorités nationales en matière de souveraineté alimentaire et de réduction des importations de riz. Il intervient également dans le cadre de la préparation des tables rondes des bailleurs prévues à Accra puis au niveau national, qui requièrent des documents consolidés, crédibles et financièrement structurés. L'objectif global de l'atelier était de procéder à une validation technique, institutionnelle et financière du PAINR, en garantissant son alignement sur les cadres stratégiques existants et sa faisabilité opérationnelle sur la période 2026–2030. Plus précisément, l'atelier visait à :

- Apprécier la pertinence, la cohérence interne et la faisabilité technique des actions et sous-actions proposées ;
- Examiner la budgétisation détaillée activité par activité et réajuster les coûts en fonction des réalités sectorielles ;
- Analyser la robustesse du dispositif de suivi-évaluation, y compris les indicateurs de performance et leur alignement sur la SNDR II ;
- Clarifier les responsabilités institutionnelles (ministères, agences, structures techniques telles que l'ONARIZ, plateformes d'innovation, organisations faîtières, etc.) ;
- Préparer un document consolidé et harmonisé en vue de sa présentation aux partenaires financiers et aux investisseurs.

2. Synthèse des discussions plénières

Alignement de la vision sur la SNDR II

Les participants ont souligné la nécessité d'assurer une parfaite cohérence entre la vision portée par le PAINR et celle déjà définie dans la SNDR II. Plusieurs intervenants ont exprimé leur préoccupation quant aux risques de duplication conceptuelle et de dispersion stratégique en cas de maintien de visions parallèles. Il a été recommandé d'aligner explicitement la formulation de la vision du PAINR sur celle de la SNDR II, en précisant la référence institutionnelle et sa contribution à la vision nationale du riz. Cette harmonisation vise à garantir l'unité de l'orientation stratégique du secteur rizicole et à renforcer la crédibilité du document auprès des partenaires techniques et financiers.

Clarification des responsabilités institutionnelles (MAERAH, MEFP, Commerce, ONARIZ, DGEF)

Les discussions ont mis en évidence la nécessité de clarifier davantage les responsabilités des différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du plan. Les participants ont insisté pour que les ministères soient nommés (Agriculture, Économie et Finances, Commerce et Industrie) afin d'éviter toute ambiguïté institutionnelle. La place de l'ONARIZ, en tant qu'acteur clé de la régulation et de la promotion de la filière, a été particulièrement débattue. De même, la participation de la DGEF au processus d'élaboration

et de suivi a été questionnée, soulignant l'importance d'une approche réellement interinstitutionnelle pour assurer l'efficacité et la redevabilité.

Intégration explicite de la recherche rizicole

Plusieurs interventions, en particulier celles du programme riz, ont relevé que la place de la recherche n'était pas suffisamment visible dans les axes stratégiques présentés. Il a été recommandé d'intégrer explicitement la recherche et le développement comme un levier transversal, notamment dans les domaines de l'amélioration variétale, de l'adaptation au changement climatique, de la durabilité des systèmes de production et de l'innovation technologique. Cette intégration est jugée essentielle pour soutenir la compétitivité à long terme du secteur et assurer une intensification durable des rizicultures irriguée et pluviale.

Hiérarchisation des investisseurs : vers une approche fondée sur les moyens

Une réaction a été émise concernant la catégorisation des investisseurs, certains participants estimant que la distinction proposée pouvait exclure ou marginaliser les investisseurs nationaux de détail. Il a été proposé que la hiérarchisation ne soit pas fondée sur la taille des entreprises, mais sur la capacité d'investissement et les moyens mobilisables. Cette approche plus inclusive permettrait de reconnaître la contribution d'acteurs de tailles différentes et de promouvoir un écosystème d'investissement diversifié, cohérent avec la réalité du tissu économique national.

Rôle stratégique des plateformes d'innovation rizicole

Les plateformes d'innovation rizicole ont été reconnues comme des mécanismes clés de coordination au sein de la chaîne de valeur. Les discussions ont mis en évidence leur rôle dans la diffusion des technologies, la gestion collaborative des intrants, la structuration des commandes groupées et le partage de l'information technique. Il a été recommandé de redynamiser les plateformes existantes et d'en créer de nouvelles dans les zones à fort potentiel, en leur attribuant des responsabilités claires dans le cadre du PAINR. Cette approche renforcerait la gouvernance locale et l'efficacité des interventions.

Débat sur la pertinence des subventions et des commandes groupées

La question des subventions (intrants, taux d'intérêt, assurance) a suscité un débat approfondi. Certains participants ont souligné la nécessité de lever les contraintes d'accès aux facteurs de production, tandis que d'autres ont appelé à une formulation plus prudente, privilégiant l'« appui » à l'acquisition plutôt qu'une subvention systématique. De même, la pertinence des commandes groupées a été discutée, certains les jugeant modérément pertinentes si les mécanismes de gouvernance ne sont pas suffisamment robustes. Il a été convenu que ces instruments doivent être ciblés, transparents et temporaires afin d'éviter une dépendance structurelle.

Prise en compte des coûts énergétiques dans la transformation

Les acteurs de la transformation ont attiré l'attention sur le poids des coûts énergétiques dans la compétitivité des rizeries nationales. Il a été souligné que la performance des unités de transformation dépend largement du prix et de la stabilité de l'énergie. Les participants ont recommandé d'intégrer cette dimension dans l'analyse économique du PAINR, en explorant des solutions telles que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou des mécanismes de réduction des coûts. Cette prise en compte est déterminante pour renforcer la compétitivité du « riz du Burkina » sur les marchés nationaux et régionaux.

3. Principales révisions adoptées

Reformulation des activités pour améliorer la clarté et l'orientation vers l'investissement

Plusieurs activités ont été reformulées afin de renforcer leur lisibilité, leur cohérence et leur attractivité pour les investisseurs. L'accent a été mis sur une approche davantage orientée vers l'investissement productif que sur des formulations générales ou institutionnelles. Les termes jugés trop vagues ont été remplacés par un langage opérationnel et mesurable. Cette clarification vise à faciliter la mobilisation des financements et à améliorer la compréhension des résultats attendus.

Alignement de la vision sur celle de la SNDR II

La vision du PAINR a été harmonisée avec celle de la SNDR II afin d'éviter toute duplication ou contradiction stratégique. Les participants se sont accordés sur l'utilisation du langage de référence pour assurer la cohérence nationale. Cette révision permet d'inscrire le PAINR comme un instrument opérationnel de mise en œuvre de la stratégie nationale. Elle renforce également la crédibilité du document auprès des partenaires techniques et financiers.

Réduction de l'horizon du plan de 10 à 5 ans (2026–2030)

Initialement conçu sur une période de dix ans, le plan a été recentré sur un horizon de cinq ans couvrant la période 2026–2030. Cette décision vise à s'aligner sur la durée de la SNDR II et à faciliter la planification budgétaire. Elle améliore également la visibilité des résultats à court et moyen termes. Un cadre quinquennal rend le plan plus opérationnel et compatible avec les cycles de financement des bailleurs.

Clarification des responsabilités institutionnelles par département

Les responsabilités institutionnelles ont été clarifiées en identifiant explicitement les ministères et structures concernés pour chaque action. Cette clarification renforce la redevabilité et limite les chevauchements de compétences. Elle permet également d'améliorer la coordination intersectorielle entre l'Agriculture, l'Économie et les Finances, le Commerce et les structures spécialisées. Cette clarification est essentielle pour garantir une mise en œuvre efficace et structurée.

Ajout d'une colonne « Responsable » dans la matrice d'action

Afin de renforcer la gouvernance du plan, une colonne spécifique « Responsable » a été intégrée à la matrice d'action. Ce changement permet d'identifier clairement l'entité chef de file pour chaque activité. Il facilite le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de la performance institutionnelle. Cet ajustement contribue à améliorer la transparence et la coordination opérationnelle.

Revue des coûts action par action lors de la troisième journée

Le troisième jour, les participants ont procédé à une revue détaillée des coûts, action par action et activité par activité. Les estimations ont été ajustées pour refléter les réalités techniques, les priorités nationales et les contraintes budgétaires. Cette réévaluation participative a amélioré la crédibilité financière du document. Il s'agit d'une étape décisive en vue des tables rondes des bailleurs.

4. Principaux résultats de l'atelier

Validation du PAINR sur une période de 5 ans (2026–2030)

L'atelier a abouti à la validation consensuelle du PAINR sur un horizon quinquennal couvrant la période 2026–2030. Ce recentrage temporel renforce la cohérence avec la SNDR II et améliore la planification opérationnelle. Il permet également d'inscrire les actions dans un cadre budgétaire réaliste aligné sur les cycles de programmation nationaux. Cette décision marque une étape clé vers la mise en œuvre effective du plan.

Revue et ajustement des coûts

Les participants ont effectué une revue détaillée des coûts, action par action et activité par activité. Les estimations ont été ajustées pour refléter les réalités techniques, les priorités nationales et les contraintes financières. Cette révision participative a renforcé la crédibilité économique du document. Elle constitue une garantie de transparence vis-à-vis des partenaires financiers.

Consolidation des responsabilités institutionnelles

Les rôles et responsabilités des différentes institutions ont été clarifiés et précisés dans la matrice d'action. Cette consolidation évite les chevauchements et améliore la coordination interinstitutionnelle. Elle renforce la redevabilité des structures impliquées dans la mise en œuvre. Le dispositif institutionnel apparaît désormais plus structuré et opérationnel.

Alignement stratégique avec la SNDR II

Le PAINR a été aligné sur la vision, les objectifs et les orientations stratégiques de la SNDR II. Cette cohérence assure l'alignement des interventions et évite la fragmentation des politiques publiques. Elle permet également de positionner le PAINR comme un instrument opérationnel de mise en œuvre de la stratégie nationale rizicole. L'unité stratégique ainsi obtenue renforce la solidité du cadre d'investissement.

Préparation du document pour les tables rondes des bailleurs

L'atelier a permis de consolider un document techniquement validé et financièrement structuré pour les tables rondes des bailleurs. Le PAINR se présente désormais comme un portefeuille d'investissements clair, priorisé et chiffré. Cette préparation stratégique vise à faciliter la mobilisation des ressources publiques et privées. Elle positionne le Burkina Faso comme un acteur engagé dans la transformation durable de son secteur.

5. Prochaines étapes convenues

Intégration des amendements validés

L'équipe technique procédera à l'intégration systématique de l'ensemble des amendements adoptés en plénière et en groupes de travail. Cette consolidation garantira la cohérence technique, institutionnelle et stratégique du document final.

Finalisation du budget consolidé

Les coûts révisés ont été harmonisés et consolidés dans une version financière finale du PAINR. Cette étape vise à assurer la crédibilité et la transparence du cadre d'investissement proposé.

Soumission du document avant la table ronde régionale d'Accra

Le document finalisé sera partagé avec les partenaires techniques et financiers en amont de la table ronde régionale d'Accra. Cette anticipation permettra aux bailleurs d'analyser les priorités et les besoins de financement.

Tenue de la table ronde nationale des investisseurs

Une table ronde nationale sera organisée pour mobiliser les investisseurs publics et privés autour des paquets d'investissement prioritaires. Elle constituera un cadre de dialogue stratégique et de formalisation des engagements financiers.

Mise en place du dispositif opérationnel de suivi et évaluation

Un mécanisme de suivi-évaluation fonctionnel sera mis en place avec des indicateurs clairs et des responsabilités définies. Il mesurera les progrès, assurera la redevabilité et permettra d'ajuster les interventions si nécessaire.

Annexe 5 : Galerie et liste des parties prenantes

[Cette annexe contient les photos de l'atelier de validation et la liste des participants à l'Atelier National de Validation du Plan d'Action d'Investissement National sur le Riz (PAINR), tenu à l'Hôtel Résidence Prestige du 10 au 12 février 2026. La liste comprend les noms et prénoms, structures, fonctions, numéros de téléphone et signatures (Jour 1, Jour 2, Jour 3) des participants représentant la Maison de l'entreprise, la Task Force ONARIZ, SONATER, le CPF, SP/CPSADD, DGESS/MAERAH, BUNASOLS, UNERIZ, ANACOR-BF, le CIRB, SONAGESS, SOBIMAP, DGADI/MAERAH, UNPRB, UNPKB, INERA, ONARIZ-BF, UNTR-B, DGPV, ONARRB/BF, DGPER, Kibolto, Sahel Consulting, Independent Consultant, RCPB, DGP, IRSAT, le DGc/MICA, GIZ Régional, ainsi que d'autres structures techniques et de recherche.]